

# Le sens des autres

par Jean Decety

L'ESPRIT humain est un produit de l'évolution biologique. Il est composé d'un ensemble de mécanismes qui se sont construits et adaptés en réponse aux contraintes évolutives auxquelles notre espèce a été confrontée au cours de son histoire naturelle. En particulier au cours des millions d'années durant lesquelles nos ancêtres vivaient comme chasseurs-cueilleurs dans l'environnement du pléistocène.

Il n'y a pas si longtemps que, à l'échelle de l'évolution, notre style de vie a radicalement changé. Cela s'est produit au cours du néolithique, avec l'invention de l'agriculture et de la sédentarisation. Or l'une des contraintes à laquelle nous sommes adaptés depuis des millions d'années est la vie dans des groupes sociaux complexes. Lorsque des individus vivent en groupe et entrent dans des relations mutuelles de compétition ou de coopération, ceux qui possèdent la capacité à prédire le comportement des autres créatures ont plus de chances de survivre et de se reproduire.

En d'autres termes, des pressions sélectives ont favorisé au cours de l'évolution notre capacité à lire les intentions des autres, à ressentir et à partager leur état subjectif, à développer notre sens des autres. Ces pressions se sont exercées sur la boucle perception-action qui est la logique fondatrice du système neuronal. Le fait que le système nerveux, par ses propriétés physiologiques, permette de rentrer en résonance affective et motrice avec les autres, et ce dès la naissance, offre les conditions nécessaires au développement du sens des autres.

Contrairement à ce qu'affirmait Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), il n'y a jamais eu de « bon sauvage » à l'état originel (ni de mauvais, du reste), non encore corrompu par la vie en société. Car nous, comme nos ancêtres hominidés ainsi que nos lointains cousins, les singes anthropoïdes, sommes fondamentalement et naturellement des êtres sociaux, pour le meilleur comme pour le pire.

Nous naissons avec une motivation spéciale pour les interactions sociales et sommes irrésistiblement attirés par nos semblables. Cela n'est pas seulement nécessaire à notre survie immédiate, mais aussi à notre équilibre psychologique tout au long de la vie. C'est ce que montre si bien Michel Tournier dans *Vendredi ou les limbes du Pacifique*: « Autrui éveille, assure et maintient notre

conscience de nous-même. Je ne peux exister sans autrui, qui est une pièce maîtresse de mon univers. » La connaissance d'autrui éclaire la connaissance de soi parce que nous partageons des représentations sous-tendues par des mécanismes neurologiques communs.

Il ne faut pas très longtemps – et aucun apprentissage scolaire – pour qu'un enfant comprenne que les autres personnes ont des croyances et des désirs, et que ceux-ci ont un rôle causal sur leurs comportements. Et pourtant, quoi de plus complexe ! Aucune machine n'est aujourd'hui capable de réaliser ce type d'inférences à partir de la seule information de surface, celle véhiculée par nos mouvements, nos expressions émotionnelles et nos gestes. Cette conception implicite que nous avons des autres dérive d'un système inné qui nous permet de ressentir que les autres personnes sont comme nous. Ce sens des autres s'exprime à travers différents phénomènes psychologiques, comme la projec-

De nombreuses recherches ont montré que les bébés manifestent une sensibilité particulière aux actions humaines, et ils ont une aptitude innée à établir des équivalences entre soi et l'autre, comme cela a été montré en outre par la découverte de l'imitation néonatale. Dès la naissance, les bébés ont la capacité à sélectionner dans leur répertoire comportemental et de manière appropriée, c'est-à-dire liée au modèle humain à imiter, des mouvements des lèvres et de la langue, de la main, de la tête mais aussi trois expressions émotionnelles (surprise, peur et joie). Il ne s'agit pas d'un réflexe, comme on l'a longtemps cru, mais d'un comportement intentionnel.

L'imitation est importante et même essentielle pour le développement de l'intersubjectivité parce que c'est la première opportunité pour les bébés d'établir un lien entre les autres (qu'ils perçoivent) et leurs propres états internes (qu'ils ressentent). L'imitation servirait de « procédure de découverte » pour développer des con-

Les enfants, dès la naissance, ont une vie subjective et un sens de soi, bien avant l'apparition du langage et de la conscience réflexive

tion, l'identification, l'empathie ou encore l'altruisme, qui sont tous des facettes essentielles de notre vie psychique (...).

La plupart des théories du développement humain ont présenté le nouveau-né comme des isolats sociaux, dénués d'un lien intersubjectif entre soi et l'autre. Or les deux dernières décennies de recherche en psychologie du développement bouleversent totalement ces théories. Nous savons maintenant que les bébés sont dès la naissance attirés par les stimuli sociaux (visage, odeur, voix de leur mère en particulier). Cette orientation privilégiée vers les autres leur permet de s'engager dès la naissance dans des interactions sociales rythmées par les cycles veille-sommeil qui leur sont propres. En outre, les comportements des bébés sont interprétés par les adultes comme significatifs. Les interactions sociales du bébé se font avec des adultes qui guident et coordonnent ses intérêts vers certains objets ou événements. Ainsi, dès la naissance, la culture entre en interaction avec le nouveau-né et, avant que les enfants parlent, ils en sont déjà imprégnés. Il n'y a donc pas lieu d'opposer nature et culture, mais plutôt rechercher quelles sont leurs contributions respectives (...).

cepts à propos des autres individus et des objets. Elle servirait à construire une théorie de l'esprit, fondée sur les équivalences et les similitudes initiales entre le soi et l'autre.

Les bébés ont des attentes envers les autres personnes, qu'ils n'ont pas pour les objets inanimés. Par exemple, les nouveau-nés sont surpris et contrariés par la perception d'un visage impassible. Les études conduites par Jeffrey F. Cohn, de l'université de Pittsburg, et Edward Z. Tronick, de l'université Harvard en 1982, en utilisant cette procédure, démontrent que le bébé de trois mois teste tout d'abord l'authenticité du visage impassible par des grimaces destinées à faire réagir sa mère, puis, devant la persistance du comportement impassible, détourne le regard, se retire de l'interaction sociale, devient très négatif, manifeste de fortes réactions neurovégétatives, parfois même de la colère, et peut mettre plusieurs minutes pour accepter à nouveau un contact social.

D'autres travaux ont clairement montré la sensibilité des bébés aux régularités temporelles entre leur comportement et ceux d'autrui. Si l'on introduit un décalage temporel dans l'interaction entre la mère et son bébé, par l'intermédiaire d'un dispositif vidéo,

le bébé montre très rapidement une aversion du regard de la mère, accompagnée de retrait social qui peut se mesurer par l'absence de vocalises et par la disparition du sourire. Ces comportements ne peuvent s'expliquer que par la détection de la désynchronisation et la mise en question d'attentes de synchronie interactionnelle. D'ailleurs, un retour à la synchronie s'accompagne de reprise de comportements positifs chez la plupart des bébés.

Les enfants naissent équipés d'une capacité à voir les autres comme des personnes, et non des objets. Si l'on compare les durées respectives du regard de bébés de six mois mis en présence de séquences dans lesquelles ou deux objets inanimés ou deux personnes ayant une apparence humaine interagissent (l'un se déplace après avoir subi une collision ou non avec l'autre), on constate qu'ils sont surpris si les lois de la physique naïve et de la psychologie naïve sont violées. Ils manifestent une grande surprise lorsqu'un objet se met en mouvement sans que l'autre objet soit entré en collision, et l'inverse pour les personnages (...).

L'ensemble de ces recherches nous donne une idée du bébé radicalement différente de ce qui était ou est peut-être encore admis. On est loin du bébé à l'état de fusion avec son environnement comme le décrivaient Wallon et Piaget, de la notion d'état initial d'autiste normal véhiculée par la psychanalyse, ou encore du mystérieux fantasme d'autarcie mégalomaniaque. Non, les enfants, dès la naissance, ont une vie subjective et un sens de soi bien avant l'apparition du langage et de la conscience réflexive. Ils s'engagent dans des interactions sociales qui vont construire un sens d'expériences partagées, émotionnellement chargées. C'est ainsi que se développe l'intersubjectivité.

Jean Decety est directeur de recherche à l'Inserm et professeur à l'université de Washington (Seattle, Etats-Unis).

★ Ce texte est extrait d'une conférence prononcée jeudi 25 octobre dans le cadre de l'Université de tous les savoirs. Prochaines conférences : « Esprit et identité », par Joëlle Proust, le 8 novembre ; « La souffrance psychique », par Monique Schneider, le 15 novembre ; « Les tests d'intelligence et la mesure de l'esprit », par Jacques Lautey, le 22 novembre ; « Les croyances collectives », par Raymond Boudon, le 29 novembre. Ces conférences ont lieu tous les jeudis, à 18 h 30, à l'université Paris-V, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, entrée libre.

# Repenser les services secrets

par Bernard Charles

UN procès, celui des services de renseignement, en particulier américains, s'est ouvert le 12 septembre. L'accusation repose sur l'énormité de l'échec de ces services à anticiper et à s'adapter aux nouvelles menaces transnationales. Faillite que j'imputerai, en partie, à l'ethnocentrisme des mentalités. Peut-on comprendre l'islam radical avec des yeux d'Européen, un regard d'Occidental ? Depuis la chute du mur de Berlin (1989), le discours a été, en effet, trop souvent polarisé sur la menace globale, alors que la contestation mondiale est plutôt désorganisée, ne reposant que sur des groupes relativement cloisonnés, d'où la difficulté des services de les pénétrer. Mieux vaut parler, aujourd'hui, de menaces asymétriques.

Depuis cette date on constate trois facteurs majeurs :

- la disparition relative de la menace militaire extérieure remplacée par la menace intérieure ;
- le développement des moyens de communication ;
- le développement des réseaux.

La communauté du renseignement a été contrainte de négocier une révolution culturelle et a essayé, par nécessité, d'être réactive, apte à coller à l'évolution du spectre des menaces. A condition que le politique ait défini le besoin et qu'en bout de cycle il accepte de prendre en compte l'analyse fournie dans sa démarche décisionnelle.

Il y a vingt ans, on cherchait des codes. Aujourd'hui, il faut répondre à des questions. Où est Ben Laden ? Quels sont ses futurs objectifs ? Qui lui succédera ? Existe-t-il d'autres Ben Laden ? Le mollah Omar existe-t-il ? Il nous faut donc être capables de nous adapter, de nous remettre en cause, de définir une nouvelle architecture de la galaxie du secret, marche-pied d'une nouvelle politique française du renseignement en cohérence avec un vaste chantier : la création d'une agence européenne du renseignement, proposition récurrente des radicaux de gauche.

Le premier axe repose sur la création d'une indispensable coordination interministérielle et la réactivation du Comité interministériel du renseignement (CIR), à la tête duquel serait désigné un coordinateur, sur le modèle américain. Une autre solution consisterait à confier cette coordination à une structure née de la fusion du CIR et du SGRN (secrétariat général de la défense nationale). L'objectif : mettre en place un organisme disposant, enfin, de moyens financiers, humains et constitutionnels lui permettant d'agir comme un conseil national de sécurité. Réforme qui permettrait de désacraliser ces services de renseignement. Mais la France doit engager cette réforme de manière coordonnée, dans l'unité. Privilégions l'efficacité, dépolitisons le débat en évitant surtout l'écueil électoraliste.

Ce pilier central de coopération doit allier sphère publique et parapublique au secteur de pointe privé concerné. Actuellement, le dispositif ne tient pas compte :

- de la délocalisation de certaines entreprises de pointe (Airbus et Aerospatiale à Toulouse ou Dassault à Bordeaux) qui implique une couverture à la fois d'intelligence économique, de protection policière, de contre-espionnage et de prévention dans la lutte contre le terrorisme ;
- de l'émergence de nouveaux acteurs : délégation à l'aménagement du territoire, services de coordination antiterroriste, organismes de prospective du ministère des affaires étrangères et de la défense et services spécialisés du ministère des finances, sans oublier les services de renseignement militaires. Sont à prendre, aussi, en compte les nouveaux risques (cyberterrorisme, mafias, Etats ou individus parias, atteinte à la sécurité environnementale, énergétique et démocratique, risques liés à la dérégulation de l'économie...);
- de la dimension de la diplomatie parallèle pour l'instant largement sous-exploitée (universitaires, clubs de réflexion politique, ONG, groupes de recherche, entreprises) ;
- d'une approche décentralisée

des lieux de décision. Les lois de décentralisation ayant induit de profonds changements dans la gestion territoriale des risques, il convient ainsi d'assurer une réelle coordination locale avec la mise en place aux niveaux départemental et régional de hauts fonctionnaires de défense, plus intégrés dans le schéma de sécurité et de lutte antiterroriste ;

- de la dimension européenne ;
- du niveau planétaire, à la fois entre Etats, de façon transnationale ou par le biais des organisations intergouvernementales.

Le deuxième grand objectif est la création d'un contrôle parlementaire conforme à l'Etat de droit. Il est irréaliste que le politique n'accomplisse pas, en France, un geste réalisé par toutes les démocraties occidentales. Ces services, situés au cœur de la République, possèdent un privilège administratif exorbitant d'autocontrôle, protégé par un tabou – d'un affichage commode –, la raison d'Etat et le secret-défense.

Il y a vingt ans, on cherchait des codes.

Aujourd'hui, il faut répondre à des questions.

Où est Ben Laden ?

Quels sont ses futurs objectifs ? Qui lui succédera ?

Cette opacité se révèle majeure en ce qui concerne la gestion des fonds secrets accordés à la DGSE, que députés et sénateurs devraient, globalement et sans sourciller, adopter dans quelques semaines lors de l'examen du budget 2002 des services généraux du premier ministre. Seule une commission de vérification présidée par un président de chambre de la Cour des comptes, possède un hypothétique droit de regard sur l'emploi de ces crédits. Elle n'agit que sur les documents fournis par les services et non sur la base de rapports d'activité annuels et de fin de mission des postes à l'étranger. Le Parlement ne peut donc pas contrôler l'utilisation de ces fonds publics. Il est muet et reste aveugle ! Un constat insatisfaisant. Le gouvernement, dans sa continuité républicaine, n'a jamais semblé choqué par l'incongruité. Ce débat entre public et secret, entre subordination et autonomie, doit être ouvert et largement débattu.

Le dernier point qu'il me semble urgent de corriger concerne le recrutement de nos agents. Il serait sans doute judicieux de recruter des spécialistes de langues rares dont il semble superflu de dire qu'ils font cruellement défaut à nos services. Les agences de renseignement doivent aussi savoir utiliser l'approche comparative des analyses géopolitiques, dont la qualité s'est sensiblement étoffée grâce à la multiplication de centres de recherche et de groupes d'études. Enfin, il est nécessaire d'attirer vers les services de nombreux ingénieurs spécialisés dans les champs des nouvelles compétences traitées par le renseignement.

Cette palette de mesures a pour but de motiver et d'attirer de nouveaux talents, futurs hommes de l'ombre – garantie de leur sécurité et de la confidentialité qu'il convient de préserver jalousement – et des experts reconnus dont les qualités professionnelles devront savoir être valorisées et gérées, comme dans n'importe quelle entreprise performante. Le monde de l'ombre ne saurait échapper aux règles du management.

Bernard Charles est député PRG du Lot, président du groupe parlementaire Radical, Citoyen et Vert (RCV).

# Mines en Afghanistan : la guerre après la guerre

par Philippe Chabasse

UN nombre de pays les plus pauvres de la planète, l'Afghanistan est aussi l'un des plus minés. Largués par les troupes de l'armée rouge entre 1979 et 1988 ou disséminées par les différentes factions de moudjahidins depuis cette période, ce sont aujourd'hui 7 à 9 millions de mines antipersonnel qui tapissent plaines et vallées, continuant, longtemps après la fin des combats, de tuer ou de blesser celui ou celle qui aura la malchance de poser le pied là où il ne fallait pas.

En 2000, ils étaient près de 100 chaque mois, hommes, femmes ou enfants victimes de ces « armes sans maître ». Aujourd'hui, les déplacements massifs de populations aux frontières, comme à l'intérieur du pays, augmentent inéluctablement ce nombre d'accidents.

Depuis quelques années, l'opinion publique mondiale a pris conscience des aspects inacceptables de l'utilisation d'une arme qui continue la guerre après la guerre. Face à ce mouvement, fédéré autour des associations de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL), lauréate du prix Nobel de

la paix en 1997, les Etats ont négocié et signé un traité d'interdiction. Cent quarante-deux pays, soit les trois quarts des Etats de la planète, se sont aujourd'hui interdits la production, la vente et l'utilisation de cette arme.

Même s'ils étaient encore insuffisants, des budgets importants ont été débloqués pour financer les indispensables actions de démi-

Que dire de la responsabilité de ceux qui, en conduisant cette guerre, hypothèquent la vie de milliers de civils lorsque la paix sera revenue ?

nage. Pour le seul Afghanistan, près de 200 millions de dollars ont ainsi permis, en dix ans, de former et d'équiper des centaines de démineurs locaux pour s'attaquer aux zones les plus touchées. Bien qu'ils fassent partie des opposants à ce traité, les Etats-Unis ont pris leur part du financement de cet effort de déminage.

Quel peut donc être le sens aujourd'hui, pour les Etats-Unis,

d'utiliser dans leur combat contre les forces des talibans des bombes à fragmentation ? Même s'il ne s'agit pas, juridiquement parlant, de mines, ces bombes laissent sur le terrain des milliers de sous-munitions non explosées qui, exactement comme les mines antipersonnel, hypothèquent la vie et la sécurité de ceux qui auront à reconstruire leur pays dans les années, voire

les mines antipersonnel, l'opinion publique, et avec elle tous les Etats qui, comme la France, ont signé le traité d'interdiction, doivent exiger des Etats-Unis qu'ils cessent immédiatement l'utilisation des bombes à fragmentation.

C'est le sens des démarches qu'ont entreprises les associations d'ICBL auprès de tous les gouvernements, et en particulier des plus proches alliés des Etats-Unis. Sans faire oublier le nécessaire combat pour l'universalisation du traité d'interdiction des mines, c'est aussi une obligation que de soutenir ceux qui ont commencé un travail pour renforcer, à terme, le droit international sur l'utilisation des bombes à fragmentation.

Toute guerre emporte son lot de victimes civiles innocentes. Cela, déjà, comporte une part d'inacceptable. Mais que dire de la responsabilité de ceux qui, en conduisant cette guerre, hypothèquent la vie de milliers de civils lorsque la paix sera revenue ?

Le Docteur Philippe Chabasse est codirecteur de Handicap International.